

Enfant précoce, enfant surdoué : gérer la précocité

26/09/2011

Quelle est la proportion d'enfants intellectuellement précoces (EIP) dans la population générale et quelle est sa répartition ?

En moyenne, 1 à 2 élèves par classe sont des enfants précoces. © Machphot, Flickr CC by nc-sa 2.0

Les études épidémiologiques estiment généralement que le taux de prévalence des EIP est de 2,3 % au sein de la population générale des enfants scolarisés, **soit 1 à 2 enfants par classe.**

Comment calcule-t-on le taux d'enfants précoces ?

Ce taux correspond au critère d'inclusion des enfants dont le QI global est égal ou supérieur à 130, ce qui représente en France environ 200.000 EIP sur 10 millions d'élèves intégrés dans le système scolaire classique institutionnel (maternelle, école, collège, lycée). Si l'on rapporte ce taux de 2,3 % de la population des enfants entre 0 et 19 ans, soit environ 16 millions d'enfants, on trouve un chiffre de 370.000 enfants intellectuellement précoces. Et si l'on extrapolait ce taux sur l'ensemble de la population française, tous âges confondus, qui est aujourd'hui en 2011 de l'ordre de 65 millions, nous arriverions à un chiffre de 1,5 million de personnes concernées par le haut potentiel d'intelligence.

Recoupements faits, on estime que ce taux de 2,3 % d'EIP est invariable quelle que soit l'époque de l'Histoire et qu'il n'a rien à voir avec le niveau socioéconomique des parents même s'il influence grandement la réussite socioéconomique et professionnelle d'un enfant. Nombres d'études menées par des sociologues, ont mis en avant qu'un niveau social favorisé tendrait à faire gagner en moyenne 12 points au score de QI et diminuerait le taux d'échec scolaire et de redoublement.

Ce gain est somme toute assez considérable pour prendre en compte le facteur culturel comme élément déterminant de l'expression de l'intelligence. Dans la littérature on retrouve bien sûr d'autres statistiques en fonction des seuils retenus. Mais c'est toutefois cette prévalence de 2,3 % d'une population tout à fait hétérogène que nous retiendrons par convention. Elle correspond à l'ensemble des enfants à hautes potentialités intellectuelles ayant un QI égal ou supérieur à 130 (ne mesurant que les compétences logicomathématiques et verbales). Parmi ces enfants les 2/3 présentent des difficultés plus ou moins importantes d'apprentissage, d'intégration scolaire ou d'adaptations familiale et relationnelle, ce qui correspond à environ 2 élèves par classe.

Gardons en mémoire que la fréquence observée des difficultés chez les EIP est relativement comparable à celle que l'on retrouve dans la population des enfants

aits « normaux ». Si l'on baissait le seuil du QI retenu à 120, c'est alors 10 % de la population qui devrait être désignée comme « précoce ». À contrario un seuil fixé à 140 ne révélerait qu'un 1 EIP sur 1.000 enfants soit moins d'un EIP par établissement scolaire. À noter qu'au fil des générations les tests sont régulièrement étalonnés à la hausse car les performances des enfants dans la population générale tendent à augmenter du fait d'une élévation générale des conditions d'hygiène et de l'éducation de base.

La question des critères du test de QI

À propos des seuils d'inclusion, exprimons quelques réserves et considérations toutes personnelles qui ne remettent aucunement en cause la définition des enfants à « hautes potentialités » intellectuelles mais qui donnent une place particulière quoique bien moins fréquente à l'enfant intellectuellement précoce et hyperaffectif.

Les enfants intellectuellement précoces et hyperaffectifs (EIPH) ont généralement une hypersensibilité émotionnelle et affective plus exacerbée par rapport aux enfants à « hautes potentialités », également sensibles, mais qui le seraient dans une moindre mesure. On peut dans beaucoup de cas mettre cette hypersensibilité sur le compte d'attentes irréalistes. Mais il est aussi de nombreux enfants au QI élevé dont la structure psychologique est complètement différente des EIPH, donnant le jour à l'expression de divers types de personnalités psychotiques, dysharmoniques, perverses selon une acception structurale psychanalytique.

C'est-à-dire que l'on peut très bien avoir un fonctionnement adapté à la réalité tout en possédant une structure psychotique qui pourra ou ne pourra jamais décompenser selon les circonstances de la vie. Ainsi sur les seuls critères associés de QI élevé (intelligence cognitive) et de personnalité hyperaffective (intelligence affective), au caractère excessivement empathique, on devrait s'attendre à trouver une fréquence bien inférieure de l'ordre de 0,2 % (2 personnes sur 1.000), soit 130.000 individus en France tous âges confondus. Aucune étude à ce sujet ne semble avoir été menée jusqu'à ce jour pour confirmer cette estimation. Comment peut-on supposer et calculer une telle incidence ? Tout simplement par extrapolation de ce que nous savons de la répartition en psychiatrie adulte des grands troubles mentaux qui représentent au total environ 10 % de la population générale.

Ainsi si par exigence d'inclusion, on retenait des critères beaucoup plus rigoureux pour affirmer la « normalité » d'une personnalité, on se verrait alors obligé d'éliminer tous les troubles de la personnalité ou du caractère de petite et moyenne intensité qui tournent grosso modo autour de 80 % dans la population générale. Par ce simple calcul hypothético-déductif, seul alors 10 % de la population présenterait une personnalité relativement équilibrée, sans être parfaite toutefois. Si donc on postule pour cette même répartition de traits de personnalité « équilibrée » trouvée dans la population générale, dans celle des enfants tout venant et que l'on ne retienne parmi ceux-ci que ceux présentant un QI égal ou supérieur à 130, on obtient un taux de 0,2 %, soit 2 élèves sur 1.000, soit moins de 2 élèves par établissement selon la taille de ceux-ci.

Dès lors, il est aisé de comprendre pourquoi certains enfants intellectuellement précoces et hyperaffectifs (EIPH) se sentent terriblement incompris et isolés dans le monde de

brutes que représente généralement la vie dans un établissement scolaire même si celui-ci se situe dans un secteur privilégié.

La différence de l'appréciation de la prévalence statistique du taux d'EIP dans la population générale n'est donc que le reflet du problème des terminologies employées chez les différents auteurs, qui ne demandent qu'à être préalablement et amplement explicitées pour savoir de quoi on parle vraiment. **Il faut insister à ce niveau sur le danger des termes et concepts assez flous ou mal définis qui portent à commettre maintes confusions ou amalgames au caractère assez pernicieux risquant parfois de desservir la reconnaissance et les besoins des enfants intellectuellement précoces ou à « hautes potentialités ».** Il serait donc tout à fait souhaitable qu'un jour en ce domaine terminologique, un peu d'ordre, de rigueur et d'explicitation s'imposent dans les exposés des spécialistes afin que tout le monde puisse se repérer et communiquer un peu mieux.

De plus cette mise au point éviterait certainement bien des sur ou sous-évaluations de la réalité clinique de la précocité intellectuelle qui ne font que desservir sa reconnaissance. Tous ces points de vue critiques n'invalident aucunement la pertinence du chiffre habituellement retenu de 2,3 % d'EIP en sachant que l'incidence des troubles de l'apprentissage, du comportement et de la personnalité des enfants présentant un QI élevé, se trouve répartie de la même manière que dans la population générale.